



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 mai 2010
au
C.I.S de BOURG ARGENTAL**

La séance est ouverte à 17 heures 30 par l'Animateur Principal en présence de Dominique POINARD, chef de centre et Joël DANTRESANGLE, Président de l'Amicale.

Sont présents :

Groupement Nord : Marc ARQUILLIERE, Louis BERTIQUET, Michel PERRIER.

Groupement Centre : Georges CARTON, Raymond CHASSAIN, Maurice CHAMBOST, Maurice COLAS, Maurice RIBOT.

Groupement Sud-est : Claude CHORETIER, André RICHARD, Georges ROUCOUSE.

Groupement Sud-ouest : André FAURE, René FERLAY, Aimé FOLLEAT, Vincent POULAT.

Auditeur Libre : René BONFILS.

Sont excusés :

Groupement Nord : Raymond PROST, Bernard VIODRIN.

Groupement Centre : André BONY.

Groupement Sud-ouest : Michel GALLIEN, Jean VARRAUD.

Groupement Sud-ouest : Guy DUMAS, Bernard GIDROL.

L'ordre du jour est :

- 1 Approbation du procès verbal de la réunion du 8 avril 2010 ;
- 2 Infos déplacement à ANGOULÊME, finalisation inscription.
- 3 Voyage annuel dans les Dombes ; point sur le nombre de participants.
- 4 Journée régionale de détente à JARNIOUX (69) ; point sur le nombre d'inscrit.
- 5 Présentation de la journée départementale de détente 2010.
- 6 Dossier subvention de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Loire ; présentation du projet de remboursement des frais de déplacements réunions.
- 7 Rencontre avec les référents de Centre par Groupement Territorial ; date et lieux des réunions ; retour d'infos sur les réunions s'étant déjà tenues.
- 8 Questions diverses.

Le point n° 1 est commenté.

La lecture du compte rendu de la réunion du 8 avril 2010 n'appelle aucune remarque, il est soumis aux voix :

Sont contre :	0
S'abstiennent :	0
Sont pour :	18

Le point 2 est débattu.

Vincent POULAT, rapporteur de la commission voyage présente ce dossier. Le quota minimum de 30 est atteint et nous disposons d'encore 10 couchages dont une chambre de plein pied, accessible aux personnes à mobilité réduite ou en chariot, avec lit de 90. Toutes inscriptions supplémentaires doivent être faites avant le 15 juillet 2010.

Le point n° 3 est abordé

En parcourant la liste des participants au voyage 2009, la commission voyage s'est aperçue que certains centres y participant, ne l'étaient pas en 2010. Après prise de contact, il s'avère que pour moult raisons, l'information ne leur était pas parvenue. Ce qui permet aujourd'hui d'atteindre le seuil de rentabilité de 44 personnes, voire plus ! La réponse définitive auprès des différents acteurs de cette journée intervient le 4 juin 2010.

Le point n°4 est commenté.

La CASPL sera représentée, à ce jour, à la journée régionale de détente par une vingtaine de personnes. Les dernières réponses doivent être formulées avant le 20 juin 2010 au près de :

André RICHARD
Chemin neuf
42410 CHAVANAY

Le chèque de réservation est libellé à l'ordre de la Commission Départementale des Anciens Sapeurs Pompiers de la Loire ou CASPL. Le déplacement s'effectue par covoiturage.

Le point 5 est débattu.

Georges ROUCHOUSE, référent de Bourg Argental présente la journée départementale de cohésion. Elle se déroulera le **vendredi 10 septembre 2010**.

Les activités seront développées dans le dossier de présentation, mais d'ors et déjà en cas de pluie, la marche sera remplacée par la visite d'une fabrique de sacs à mains.

La journée débutera à 7 heures 30 par la prise d'un petit déjeuner continental ou campagnard. Différentes propositions de menu nous sont communiquées. Le menu est arrêté comme suit :

- Salade piémontaise
- Bœuf à la Provençale
- Gratin de Crozet
- Fromage blanc ou sec
- Crème brûlée

La municipalité nous permet d'utiliser gracieusement la salle et offre le vin d'honneur. Fort de tous ces renseignements, la discussion sur le montant de la participation s'ouvre. L'échange de points de vue se développe à fin d'éviter une dérive financière préjudiciable à certains d'entre nous. A l'unanimité le montant de la participation s'établit comme suit :

Adhérent 18€uros 50
Non adhérent 30€uros.

Les réservations doivent parvenir avant 15 août 2010 accompagnée d'un chèque établi à l'ordre de : Commission des Anciens Sapeurs Pompiers de la Loire ou à CASPL, à :

GEORGES ROUCHOUSE
6, rue des prémices 2
42220 BOURG ARGENTAL

Il est demandé au secrétariat de prendre l'attache de celui-ci pour « caler » cette journée.

Le point 6 est abordé.

Après échange d'informations, le conseil d'administration remercie l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Loire, et plus particulièrement son bureau pour l'octroi d'une subvention pour les frais de déplacement au congrès fédéral 2010 à ANGOULÈME.

Les membres du conseil d'administration débattent sur le défraiement des frais de déplacement après avoir pris l'attache du conseil d'administration de l'UDSPL. Ils acceptent à l'unanimité cette proposition, mais elle doit être encore affinée pour un bilan en fin d'année.

Le point 7 débattu.

Le jeudi 6 mai 2010 s'est tenue à Saint Just-la-Pendue, la réunion des référents du Groupement territorial Nord. Marc ARQUILIERE s'est chargé de son l'organisation.

Le chef de centre nous souhaite la bien venue et nous remercie d'avoir choisi son centre pour le déroulement de cette réunion. Dans ces paroles nous ressentons toute la joie et la fierté qu'a le centre et son personnel à nous recevoir.

La réunion débute à 17 heures 30, 14 référents sur 20 sont présents. Elle se termine à 19 heures 45. Un compte rendu est rédigé.

Mais l'enseignement principal a en tirer est que l'assemblée générale doit se tenir, mais il est souhaitable que ce type de réunion puisse avoir lieu au minimum 1 fois par an. En réunion à participants réduits, les avis s'expriment beaucoup plus.

Le président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Just-la-Pendue se joint à nous pour la clôture de la réunion et nous invite au verre de l'amitié et à un souper rupestre servi par le personnel du centre.

Cet accueil nous touche ; que tous les acteurs en soient remerciés !

Les réunions pour les autres Groupements Territoriaux auront lieu :

- Centre, le Mercredi 7 juillet 2010 à 18 heures au C.I.S de Saint Jean Soleymieux, responsable Maurice RIBOT.
- Sud-est, le jeudi 8 juillet 2010 à 18 heures au C.I.S de La Terrasse-sur-Dorlay, responsable Claude CHORTIER.
- Sud-ouest, le lundi 19 juillet 2010 à 19 heures au C.I.S du Chambon-Feugerolles, responsable Vincent POULAT.

Le point 8 : questions diverses,

Suite aux informations émanant de la Fédération, André RICHARD et Maurice COLAS sont mandatés pour rencontrer les Elus Nationaux afin qu'une proposition de loi soit déposée à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

Cette loi comporte deux articles permettant d'aligner la part forfaitaire et la part variable sur le taux de l'allocation de fidélité, avec un délai d'application de 5 ans afin qu'il ne subsiste que deux prestations

- l'allocation de fidélité
- la prestation de fidélisation. Le coût de cette loi est encours d'évaluation.

Il est demandé de repreciser les dates des différentes manifestations ou réunions.

- Samedi 12 juin 2010, Congrès de l'UDSPL ;
- Vendredi 2 juillet 2010, voyage annuel
- Vendredi 23 juillet 2010, journée de détente régionale
- Vendredi 10 septembre 2010, journée de détente départementale
- Mercredi 22 septembre 2010, départ pour le congrès fédéral
- Dimanche 26 septembre 2010, retour d'ANGOULÊME
- Samedi 15 janvier 2011, assemblée générale à Saint Just / Saint Rambert.

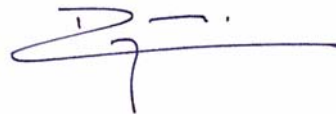
Le magazine ASP'mag n°3 est paru et distribué aux abonnés. Le département de la Loire se classe 7^{ième} au niveau national et 3^{ième} au niveau régional, en nombre d'abonnés.

Jean VARRAUD subit des ennuis de santé. Pendant son indisponibilité il est suppléé par Marc POULAT. Nous souhaitons à Jean un prompt rétablissement.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Animateur Principal lève la séance, il est 19 heures 40.
Le Président de l'Amicale, nous convie à un vin d'honneur.

Validé, le 13 juin 2010

L'Animateur Principal :
André RICHARD
Pour l'Animateur Principal
Le Secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Guy DUMAS', with a long horizontal stroke extending to the right.

Guy DUMAS